

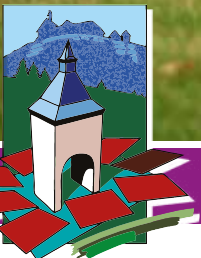
# Quoi de

**A la UNE !**

**En route pour la voie verte !**



Photo : S. SPACH



BISCHOFFSHEIM • BOERSCH • GREDELBRUCH • GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM  
MOLLKIRCH • OTTROT • ROSENWILLER • ROSHEIM • SAINT-NABOR

# Édito

Chers habitants du territoire de la CCPR,

Vous découvrirez, dans cette nouvelle édition de notre journal intercommunal, l'évolution des projets structurants de notre territoire.

Ce n'est pas sans une certaine fierté que je vous informe du respect des échéances fixées. Grâce à la mobilisation des élus et des services de la CCPR, nous avons désigné dans les temps un maître d'oeuvre pour la voie verte, attribué le marché de travaux à l'entreprise missionnée pour la consolidation des ruines de l'abbaye de Niedermunster et préparé la mise en place, début 2017, de l'office de tourisme intercommunal.

Ces investissements, qui émanent d'une politique de développement touristique volontariste de la CCPR, dynamiseront et amélioreront l'attractivité de notre territoire.

« Faire ensemble pour faire mieux », s'inscrit dans une démarche de mutualisation qui n'est pas nouvelle pour la Comcom. Une réflexion plus formelle a néanmoins été menée afin de rappeler l'ensemble des actions d'ores et déjà réalisées et pour planifier celles que nous entendons mettre en place à l'avenir (cf. page 7). Celle-ci a abouti à l'élaboration du schéma de mutualisation, lequel a été adopté par le conseil communautaire, lors de sa séance du 04/10/2016.

Je vous invite également à « visiter » les aires de jeux intercommunales réalisées à Boersch, Grendelbruch et Rosenwiller. Ces espaces ludiques et sécurisés font la joie des plus petits et permettent de créer du lien social, indispensable à la qualité de vie caractéristique de notre territoire. Les animations réalisées en faveur de la jeunesse et des parents visent ce même objectif.

En cette veille des fêtes de fin d'année je souhaite que ces engagements, en termes d'investissement, augurent une pleine réussite à l'action intercommunale, appelée à se développer davantage dans les toutes prochaines années.



Très belles fêtes de fin d'année, à vous et à vos proches !  
Gleglich Winachte!

Votre Président  
Michel HERR

# Sommaire

3

## A la Une !

En route pour la voie verte !

4

## Actualité

L'impact de la loi NOTRe : des intercommunalités renforcées  
Nouveaux noms !

5

## Qualité de vie au travail

6

## Dossier

L'Office de Tourisme intercommunal du Mont Sainte-Odile : un nouvel acteur pour fédérer l'offre touristique du territoire

7

## Dossier

Le Schéma de mutualisation

8-9

## Enfance et jeunesse

- Le personnel du multi-accueil intercommunal formé à l'éducation bienveillante
- Validation des Acquis de l'Expérience pour les assistant(e)s maternel(le)s du territoire
- Festival Les Résonnantes
- Ciné-Jeunes

10-11

## Brèves

12

## A votre service ! Informations pratiques

## En route pour la voie verte !

La Com'Com étant officiellement devenue propriétaire de l'emprise de la voie ferrée et l'équipe de maîtrise d'oeuvre ayant été sélectionnée, c'est l'occasion de vous présenter la philosophie et les prochaines étapes du projet.

### L'équipe de maîtrise d'oeuvre

L'équipe de maîtrise d'oeuvre (MOE), en charge du projet de reconversion de la voie ferrée entre Rosheim et Saint-Nabor en voie verte, a été sélectionnée début octobre 2016. Il s'agit de l'agence PARENTHÈSE, basée à Illkirch, composée principalement d'urbanistes et de paysagistes. L'agence PARENTHÈSE s'est associée à d'autres bureaux d'études spécialisés (environnement, ouvrage d'art, architecture, ...) dont BEREST pour mener à bien sa mission.

### Sortie terrain



Le choix de l'équipe de MOE a été suivi par une sortie terrain avec les élus membres de la commission

environnement afin de clairement identifier les potentialités et les enjeux du projet.

### La philosophie du projet : «un lacet ondulant dans le paysage»

Selon l'équipe de maîtrise d'oeuvre retenue, «reconquérir la voie doit évidemment être synonyme d'une mise en valeur et d'une réinterprétation de l'histoire, mais cela doit surtout être une invitation à une nouvelle appropriation du territoire», puisque des espaces jusqu'alors inaccessibles se découvrent, faisant apparaître de nouveaux paysages.

### Le futur nom ?

«Le chemin des Carrières», c'est en tout cas le nom proposé par l'agence PARENTHÈSE, qui fait référence à la fois à l'historique de la voie, et à la notion de chemin de fer. La dénomination «chemin» est également une invitation plus forte au voyage, à la promenade et à l'exploration que les termes «piste» et «voie».



### Créer une promenade insolite avec une identité marquée tout au long du parcours

Il s'agira de ponctuer le parcours, long de 11,5 km, par des éléments insolites permettant d'apprécier et de mettre en valeur les paysages

alentours. Une signalétique propre à la voie sera également mise en place, elle accompagnera et guidera les usagers du début à la fin.

### Le traitement de la voie

La voie verte sera réalisée en grande partie en enrobé sans délimitation particulière. L'empreinte du passé ferroviaire se retrouvera le long de la piste. Le fait de travailler la future voie verte de manière simple permettra de rythmer le parcours en concentrant les éléments insolites à des points précis du parcours.

### Les prochaines étapes du projet

Les études sont en cours et les travaux devraient démarrer courant 2017.

Une réunion publique devrait se tenir à la fin du premier trimestre 2017.

# Actualité

## L'impact de la loi NOTRe : des intercommunalités renforcées

Troisième volet de la réforme territoriale, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Notre) a été promulguée le 7 août 2015.

Décryptage de cet acte III de la décentralisation

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communautés de communes se verront transférer de nouvelles compétences obligatoires telles que la collecte et le traitement des déchets ménagers, la promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisme, la création et l'aménagement de zones d'activités, les aires d'accueil des gens du voyage.

Un nouvel Office de Tourisme intercommunal verra ainsi le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi qu'une nouvelle taxe de séjour intercommunale. (cf p.6)

Cette montée en puissance des intercommunalités est échelonnée dans le temps. Aussi en 2018, les communautés de communes se verront également confier la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations puis l'assainissement et l'eau en 2020.



### L'intercommunalité c'est :

- 2 600 intercommunalités (métropoles, communautés de communes)
- 101 départements,
- De 22 à 13 régions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

# Communication

## Nouveaux noms !

La communauté de communes porte le nouveau nom de Communauté de Communes des Portes de Rosheim (CCPR). Quels sont les services et associations qui ont suivi ?

### Le transport à la demande (TAD)

Le service et les tarifs restent inchangés. Ce qui change, c'est le nom : Trans'Canton a fait place à **Trans'Portes**.

### L'Animation Jeunes

L'équipe est toujours la même, mais le nom a suivi celui de sa collectivité de rattachement :

**Animation Jeunes des Portes de Rosheim.**

### L'Association des Professionnels

On parle désormais de **l'Association des Professionnels des Portes de Rosheim (APPR)**.

# Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail a comme objectif « *de concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les professionnels et la performance collective de l'entreprise. Elle fait valoir que la perception qu'ont les professionnels de la qualité de vie au travail dépend de leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de leur travail. Elle met en avant le rôle du personnel et de leurs représentants en tant qu'acteurs de la construction des solutions proposées, notamment organisationnelles, aux côtés des directions, du management et des experts.* »  
*définition de la Haute Autorité de Santé*

Partant de ces constats, la collectivité doit trouver des moyens non intrusifs d'aider ses collaborateurs à entretenir leur équilibre de vie. Ainsi le principe de co-responsabilité doit être au cœur du projet de la structure.

La collectivité investit pour que l'individu fasse vivre son éco système personnel et le collaborateur en est plus équilibré, plus épanoui mais aussi plus contributif et plus performant. Un individu donnera le meilleur de lui-même si l'on pose sur lui un regard bienveillant et confiant sur sa capacité à évoluer, s'adapter, s'améliorer, quand on reconnaît sa contribution et qu'on le lui fait savoir. Dans les équipes dont le manager donne du temps, de l'attention, de la souplesse et de la reconnaissance à ses

collaborateurs, le niveau d'engagement deviendra plus élevé.

Favoriser la communication entre services, renforcer l'appartenance à la CCPR par l'organisation de moments conviviaux, responsabiliser et rendre autonomes les agents, veiller au bien-être en améliorant les conditions matérielles de travail, impliquer et valoriser les agents, tels sont les objectifs que la CCPR entend atteindre pour contribuer à une meilleure qualité de vie au travail

*Sources: Manager par les équilibres par Jérôme BALLARIN aux Editions VUIBERT, Manager malin par Céline CHAUDEAU – Editions Quotidien malin*

## Qualité de Vie au Travail, késako ?

La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les agents et la performance globale de la collectivité.

## Des moments conviviaux et actions pour renforcer l'efficacité de la collectivité

En proposant à ses agents des moments conviviaux et fédérateurs, la com'com contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement envers la CCPR. Retour sur ces actions.

**Repas élus / agents de la CCPR, sapin de Noël de la CCPR, courses des châteaux d'Ottrott**



## L'Office de Tourisme Intercommunal du Mont Sainte-Odile, un nouvel acteur pour fédérer l'offre touristique du territoire

### Le tourisme avant la Loi NOTRe

Les Offices de Tourisme de Rosheim et d'Ottrott et le Groupement touristique du Mont Sainte-Odile collaborent depuis de nombreuses années pour promouvoir notre destination.

Un coup d'œil dans le rétroviseur permet de souligner les actions et projets réalisés, de noter les évolutions mais aussi et surtout de rendre hommage aux équipes fortement impliquées: président(e)s, administrateurs, salariées et bénévoles qui ont œuvré pour le tourisme sur le territoire !



Les impacts de la loi NOTRe sur les Offices de Tourisme



Une nouvelle page pour le Tourisme : un Office de Tourisme Intercommunal au 1er janvier prochain ! En avant 2017 !

La compétence tourisme : c'est quoi au juste ?



### Un Office de Tourisme pour quoi faire ?

Le futur « Office de Tourisme Intercommunal du Mont Sainte-Odile » sera mis en place le 1er janvier 2017.

D'un point de vue organisationnel, la structure restera associative avec une harmonisation des statuts juridiques et la reprise du personnel des 3 structures. Concrètement, il s'agit d'une gestion unique et mutualisée avec le maintien des actuels bureaux d'accueil d'Ottrott et de Rosheim.

Les orientations et actions seront définies au regard de ses principales missions :

- Accueillir et gérer l'information,
- Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs locaux du tourisme,
- Promouvoir et valoriser les atouts du territoire.

## Le Schéma de mutualisation

### Contexte et objectifs

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 puis la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dite loi MAPTAM a rendu obligatoire la réalisation d'un schéma de mutualisation.

**La mutualisation est une action qui consiste à regrouper des moyens financiers, humains, organisationnels pour optimiser l'efficacité d'une procédure et/ou diminuer les coûts d'un projet.**

Dans un contexte budgétaire contraint, la mutualisation qui doit s'inscrire dans un projet de territoire, permet :

- de renforcer l'efficacité de l'action publique en faisant « mieux ensemble ». L'exercice vise une efficience des administrations publiques en allouant au mieux les ressources humaines et financières ;
- la réalisation d'économies (logistique, approvisionnements en flux, téléphonique, entretien bâtiment, fournitures de bureau, abonnements et prestataires externes), meilleure performance de l'achat public ;
- d'améliorer le service aux citoyens ;
- une plus forte synergie entre les équipes municipales et intercommunales ;
- un enrichissement des carrières professionnelles et des métiers.

### Méthodologie

L'article 5211-39-1 du CGCT dispose : « Afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'EPCI à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres ».

Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

La CCPR a lancé, dès 2012, une réflexion liée à la mutualisation de ses services et de ses moyens. Pour ce faire, un diagnostic a été établi et des pistes d'actions apportées. Forte d'une habitude de travail en commun, la CCPR et ses communes membres ont mis en place, au fur et à mesure des années, un certain nombre d'actions de mutualisation tant de services que de matériels. Ces actions sont nées du « bon sens » et de l'entraide entre les collectivités concernées.

### Principales actions de mutualisation retenues

- Groupement de commandes
- Mise à disposition du service d'astreinte de la Ville de Rosheim
- Création d'un service commun d'agents d'entretien entre la CCPR et la Ville de Rosheim
- Mutualisation entre la Ville de Rosheim et la CCPR des ressources humaines, des finances et marchés publics, d'un assistant de prévention
- Formation avec la Ville de Rosheim sur les gestes de 1er secours et postures
- Acquisition d'un logiciel finances publiques en vue d'harmoniser les pratiques de l'ensemble des collectivités
- Convention de mise à disposition de matériel...



## Le personnel du multi-accueil intercommunal formé à l'éducation bienveillante

A la rentrée 2016, l'ensemble du personnel de la crèche intercommunale a bénéficié d'une formation sur la communication bienveillante.

### Le contexte du projet

C'est dans le cadre d'un appel à projets lancé par la CAF du Bas-Rhin, que la CCPR met en place des actions essayant d'apporter une réponse à la problématique suivante : « **de la formation à l'action bienveillante, comment développer de bonnes pratiques pour nos jeunes enfants et adolescents ?** ». Au programme : des conférences, des ateliers, du théâtre et des formations à destination des parents et des professionnels de l'enfance

### Les objectifs pédagogiques de la formation

Les 5 modules de formation assurés par **Mme Corinne PATES** salariée de l'association «Parents tout simplement» et membre du Réseau des animateurs en communication Bienveillante (ACB) poursuivent les objectifs suivants :

- favoriser un **climat d'écoute bienveillante** et **harmoniser les pratiques professionnelles** dans un objectif de cohérence dans les attitudes et les modes relationnels avec les enfants ;

- acquérir des savoirs-être et des compétences relationnelles qui permettent de **poser des règles** et de les faire respecter tout en **développant chez l'enfant son sens des responsabilités et de l'auto-discipline**.

« **Une remise en question** », « **une prise de conscience** », ... tels sont les termes employés par certaines professionnelles, au sortir de ces formations. **Une remise en question** par rapport à l'éducation et aux visions qui se sont ancrées dans notre société ; **une réflexion** sur la pratique et les méthodes jusqu'alors employées, **une prise de conscience** par rapport aux découvertes des neuro-sciences.

En offrant aux professionnels de la petite enfance ainsi qu'aux parents du territoire la possibilité de se former autour de cette thématique d'éducation bienveillante, la **CCPR crée une réelle cohérence dans la prise en charge de l'enfant et de son éducation**. Les actions menées en 2016 seront reconduites en 2017.

## Validation des Acquis de l'Expérience pour les assistant(e)s maternel(le)s du territoire

Douze assistantes maternelles (AMATS) de la CCPR se sont engagées dans une Validation des Acquis de l'Expérience CAP Petite Enfance. Retour sur cette démarche.

### VAE, de quoi parle-t-on ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience professionnelle par l'obtention d'un diplôme.

### Concrètement, comment ça se passe ?

Les AMATS qui ont entrepris cette démarche suivent tout au long de l'année des séances de travail afin de rédiger un livret relatif aux activités propres à leur profession : l'accueil de l'enfant, la séparation, les activités pédagogiques, l'hygiène, la santé, ... Ce livret fera ensuite l'objet d'une épreuve orale devant un jury, qui évaluera les compétences

acquises et qui validera, ou non, la VAE, par l'obtention du CAP Petite Enfance.

### Les motivations ?

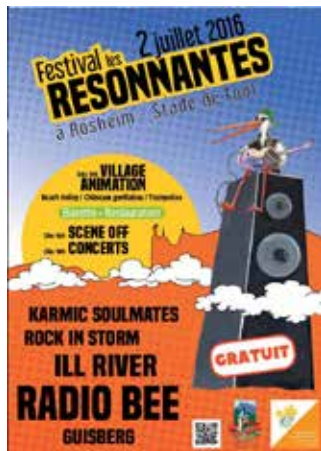
Cette démarche permet aux AMATS d'être reconnues professionnellement. De plus, l'obtention du CAP Petite Enfance, leur permettra, si elles le souhaitent, d'intégrer des structures collectives de la Petite Enfance.

**La CCPR qui gère le relais assistants maternels, a accueilli dans ses locaux les réunions, a encouragé cette initiative et souhaite bonne chance aux professionnelles concernées !**



## Festival les Résonnantes, un succès conforté

L'Animation Jeunes des Portes de Rosheim, en partenariat avec plusieurs associations locales a créé un festival de musique actuelle qui s'est tenu à Rosheim  
Retour sur sa 2ème édition qui s'est tenu le 2 juillet dernier



Dans un premier temps, le Festival s'est intitulé « Polyphonic », puis en 2016, cet événement a été réitéré sous le nouveau nom « Résonnantes ».  
Ce projet soutenu par la CCPR et les élus et porté par l'Animation Jeunes a comme volonté première de créer un temps festif pour tous, en gardant à l'esprit l'ouverture sur la « culture conviviale ».  
Fort de ce succès, vous êtes déjà conviés à la prochaine édition qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à Rosheim.



### Les résonnantes en quelques chiffres

- 30 000 tracts
- 1 800 participants
- 800 crêpes 😊
- 100 bénévoles
- 6 concerts



## Ciné-jeunes, séances des vacances de la Toussaint



Le Ciné-jeunes est entièrement géré par le Conseil des jeunes et ouvert à tous les jeunes motivés pour être acteurs de la vie culturelle du territoire.

Les jeunes choisissent le film, rédigent des affiches et distribuent les flyers, installent la salle et mettent en place les films, ils organisent et tiennent la buvette ...)

Le prochain rendez-vous aura lieu durant les vacances de février 2017 (de 3 à 4 Euros la séance)



## La Com' Com investit pour la petite enfance

En 2016, la Communauté de Communes des Portes de Rosheim aura réalisé quatre chantiers qui profitent directement aux enfants du territoire. Retour en images



Rénovation aire de jeux : Boersch



Rénovation aire de jeux : Grendelbruch



Rénovation aire de jeux : Rosenwiller



Aménagement du jardin de la MDE

## Le parvis de l'église St-Alexis à Griesheim inauguré !

Le 1<sup>er</sup> octobre 2016, élus et partenaires du projet étaient présents pour inaugurer les travaux de valorisation du parvis de l'église réalisés sous maîtrise d'ouvrage intercommunale. L'occasion de découvrir les nouveaux aménagements de l'école et de ses abords, réalisés par la commune.



L'église St-Alexis



De g. à d. : M. le Sous-préfet, M. le Maire de Griesheim, M. le Président de la CCPR, Mme la Conseillère départementale de l'arrondissement de Molsheim

## Bienvenue !

Le multi-accueil intercommunal compte quatre nouvelles recrues dans son équipe. Faisons les présentations.



De gauche à droite : Charlène PARMENTIER, Pauline ROUERS, Katy JUEN et Morgane SCHWAB

Elles veillent toutes les quatre au bien-être des enfants accueillis à la MDE :

- Charlène PARMENTIER en tant qu'Éducatrice de Jeunes Enfants ;
- Pauline ROUERS en tant qu'Auxiliaire de Puéricultrice ;
- Katy JUEN, en tant qu'apprentie Educatrice de Jeunes Enfants
- Morgane SCHWAB en tant qu'apprentie CAP Petite Enfance.

La Communauté de Communes des Portes de Rosheim leur souhaite la bienvenue !

## Zone d'Activités Intercommunale du Fehrel

Obtenu en mai dernier, l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) permet à la CCPR d'acquiescer le foncier de la future Zone d'Activités Intercommunale (ZAI) du Fehrel.

Les prochaines étapes ? Le lancement des travaux de viabilisation et la commercialisation des parcelles.

## Ordures ménagères (OM)

La CCPR, compétente en matière de traitement et de collecte des OM, depuis le 31/12/2014, a délégué la gestion du service au SELECTOM. Vous trouverez à cet effet le calendrier des levées pour l'année 2017.

## La 3<sup>ème</sup> et dernière tranche de l'OCM touche à sa fin...

L'enveloppe permettant aux artisans et commerçants du territoire de bénéficier d'une subvention pour moderniser leurs locaux ou leur outil de production est épuisée. Les derniers crédits restants ont en effet été distribués.

Quant aux actions d'animation de l'Association des Professionnels des Portes de Rosheim financées dans le cadre de l'OCM, deux sont encore en cours et devraient s'achever prochainement.



## À votre service !

Parce que sans les agents de la collectivité, les décisions politiques ne pourraient être mises en oeuvre et les services à la population ne pourraient fonctionner, nous vous proposons une série de portraits afin de vous les présenter.

### **Martine BAECHEL, Directrice du Multi-accueil Intercommunal**

Cela fait bientôt 30 ans que Martine exerce la fonction de directrice de crèche sur le territoire. C'est elle la **garante du bon fonctionnement du Multi-accueil intercommunal**. Son objectif : *«faire en sorte que les petits qu'on [lui] confie soient bien encadrés et qu'ils quittent la structure, armés, pour démarrer leur cursus scolaire»*.

Pour cela, elle est amenée à remplir de **nombreuses missions**. Elle contrôle l'élaboration et la mise en oeuvre des différents **projets pédagogiques de la structure et encadre une équipe de professionnel(le)s** de l'enfance.

Elle planifie, organise et assure le **suivi administratif de l'accueil des enfants**. Elle veille à ce que les conditions nécessaires à la sécurité, au développement et au bien-être de l'enfant soient réunies et s'assure du bon entretien de la structure.

En lien direct avec les enfants, les parents, les élus, les partenaires institutionnels et médicaux de la petite enfance, Martine BAECHEL fait preuve de **rigueur et de patience** dans la **multitude de missions** qu'elle assure. Les années n'ont en rien diminué l'attachement qu'elle porte au bien-être des enfants, au contraire....

## Informations pratiques

### **Communauté de Communes des Portes de Rosheim**

86b, Place de la République - 67 560 Rosheim  
Téléphone : 03 88 50 47 16  
Fax : 03 88 49 23 07  
Courriel : courrier@ccp-r.fr

### **Horaires d'ouverture au public :**

du lundi au jeudi : 8h15-12h00 / 14h00-17h00  
vendredi : 8h15 – 12h00

### **Maison de l'Enfance**

1, Place de l'Ancienne Gare - 67 560 Rosheim

#### • **Multi-accueil**

contact : Martine BAECHEL, directrice

Téléphone : 03 88 50 47 09

Courriel : directrice.multi-accueil@ccp-r.fr

#### • **Relais AMAT**

contact : Stéphanie MUNCH, responsable

Téléphone : 03 88 48 63 88

Courriel : relais-amat@ccp-r.fr

### **Transfert du regroupement des impôts**

Au 1er janvier 2017, transfert de l'activité Impôt de la trésorerie de Rosheim sur le SIP de Molsheim

### **Service des impôts des particuliers (SIP) de Molsheim,**

20 rue Gaston Romazzotti 67125 MOLSHEIM

Téléphone : 03 88 47 98 47

Courriel : sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr

### **Animation Jeunes des Portes de Rosheim (AJPR)**

86a, Place de la République - 67 560 Rosheim

Téléphone : 03 88 48 66 05

#### **Contacts:**

- Philippe LEFEBVRE

Téléphone : 06 72 10 51 92

Courriel : philippe.lefebvre@ccp-r.fr

- Séverine FARCI

Téléphone : 06 75 15 89 49

Courriel : severine.farci@ccp-r.fr

Page Facebook : AnimationJeunes-ComcomRosheim

### **Gymnase intercommunal**

19, rue du Neuland - 67 560 Rosheim